Actualisation des connaissances / utilisateurs expérimentés à la conduite de PEMP, permettant la délivrance d'une attestation (cat A à C)

Personnes concernées

Toute personne appelée à manipuler une plateforme élévatrice mobile de personnel (PEMP), appartenant à l'une des catégories de la recommandation R.486(A) de la CNAM.

Objectifs de la formation

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'une plateforme élévatrice de personnel en situation de travail, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des PEMP d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R.486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir une attestation de conduite en sécurité de la catégorie visée.

Contexte

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

Contenu de la formation

FORMATION THÉORIQUE (COMMUNE À L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES DE LA R.486)
Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :
– Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire
– Connaitre la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les principes de fonctionnement, ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
– Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités.
– Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
– Connaitre et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
– Connaitre et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP.
– Savoir exploiter les PEMP et maitriser les principaux risques .
– Connaitre et effectuer les vérifications d'usage des PEMP.
FORMATION PRATIQUE (SUR LA CATÉGORIE CONCERNÉE)
Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :
– Réaliser les prises de poste et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux, ...).
– Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la PEMP, de levage/descente de la plateforme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie en sécurité de celle-ci.
– Maîtriser la communication avec le chef de manœuvre et l'accompagnant.
– Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.
– Effectuer les opérations de chargement et déchargement sur porte-engin en fonction de l'utilisation de l'apprenant.

Actualisation des connaissances / utilisateurs expérimentés à la conduite de PEMP, permettant la délivrance d'une attestation (cat A à C)

Prérequis
Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées). Lire et comprendre le français. Posséder une expérience à l'utilisation d'une plateforme élévatrice mobile de personnel. Etre titulaire d'une attestation de formation, au port du harnais, à défaut, un module sera dispensé pendant la formation. Posséder une expérience.

Durée
1 à 2 jours.
Durée renouvellement de plusieurs catégories : sur devis.

Formateurs
Qualifiés et suivis selon le processus City'Pro. Formateurs professionnels titulaires d'autorisations de conduite et titulaires d'une formation à la pédagogie

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement et attestation de stage

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la formation de conduite ciblée

Méthodes pédagogiques
Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Organisation par ateliers pédagogiques. Plateau technique avec aire d'évolution et répondant aux exigences de la formation de conduite ciblée

Validation des acquis
Evaluation théorique et pratique. Après avis favorable, attestation en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info